

COMMUNE DE LE SÉQUESTRE
AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de transfert d'office dans le domaine public communal de la voie privée ouverte à la circulation du public située sur la parcelle AO 73

Monsieur le Maire de la commune de le Séquestre informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal n°250047 du 29 septembre 2025 et à l'arrêté du Maire n° 250147 du 27 octobre 2025 une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de Le Séquestre sur le projet visé ci-dessus.

L'enquête se déroulera en mairie de Le Séquestre du lundi 17 novembre 2025 au mardi 2 décembre 2025 inclus

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête papier, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Le Séquestre pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie les :

- le lundi 17 novembre de 10h à 12h
- le mardi 2 décembre de 15h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur ce projet par écrit sur le registre d'enquête papier en mairie aux jours et horaires d'ouvertures indiqués ci-dessus.

Ces observations et propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale pendant la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

Mairie de Le Séquestre - A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique transfert d'office
1 Place Jules Ferry
81990 Le Séquestre

A l'issue de cette enquête la décision de classement interviendra conformément à l'alinéa 3 de l'article L 318-2 du code de l'urbanisme.

Le présent avis sera affiché en mairie ainsi qu'aux extrémités de la voirie concernée.

Fait à Le Séquestre, le 27 octobre 2025

Le Maire
Gérard POUJADE,